

[Accueil](#) → [Impôts](#)

## Jours fériés

---

Il y a certaines dates durant l'année pour produire des formulaires ou déclarations déterminés, ou pour faire certains paiements ou versements.

Il y a des règles spéciales reliées au prochain jour ouvrable, lorsque la date limite est un samedi, un dimanche ou un jour férié reconnu par l'ARC.

### Jours fériés en 2018

Les jours fériés s'appliquent à toutes les provinces et territoires à moins d'avis contraire.

- Jour de l'An - 1 janvier
- Institutions financières - 2 janvier (Québec seulement)
- Fête de la famille - 12 février (Colombie-Britannique seulement)
- L'île on Fête - 19 février (Île-du-Prince-Édouard)
- Fête du patrimoine - 19 février (Nouvelle-Écosse seulement)
- **Fête de la famille - 19 février (Alberta, Nouveau-Brunswick, Ontario et Saskatchewan seulement)**
- Jour de Louis Riel - 19 février (Manitoba seulement)
- Fête du patrimoine - 23 février (Yukon seulement)
- Vendredi saint - 30 mars
- Lundi de Pâques - 2 avril
- Fête de la Reine (Journée nationale des patriotes au Québec) - 21 mai
- Journée nationale des Autochtones - 21 juin (Territoires du Nord-Ouest et Yukon seulement)
- Fête nationale du Québec - 24 juin (Québec seulement)
- Journée Découverte - 25 juin (Terre-Neuve et Labrador seulement)
- Fête du Canada - 1 juillet
- Fête du Nunavut - 9 juillet (Nunavut seulement)
- Bataille de la Boyne - 9 juillet (Terre-Neuve et Labrador seulement)
- Jour férié - 6 août (Toutes, sauf le Québec et le Yukon)
- Jour de la découverte - 20 août (Yukon seulement)
- Fête du travail -3 septembre
- Action de grâce - 8 octobre
- Jour du Souvenir - 11 novembre
- Noël - 25 décembre
- Lendemain de Noël - 26 décembre

#### Date de modification :

2018-02-13